



Resiliation Assurance auto

Par **Sisica**, le 11/04/2017 à 17:09

BONJOUR marque de politesse

Actuellement au chômage mon assureur me resili pour non paiement courant février après leur courrier je l ai contact pour demandé de les payer en 2 fois vue ma situation ce qu'il refuse et maintenant il me réclame la totalité c est a à dire l année entière par une société de recouvrement que puis je faire?ma situation me permet pas de payer cette somme.merci

Par **chaber**, le 11/04/2017 à 17:13

bonjour

[citation] je l ai contact pour demandé de les payer en 2 fois vue ma situation ce qu'il refuse et maintenant il me réclame la totalité c est a à dire l année entière par une société de recouvrement [/citation]le prélèvement mensuel n'est qu'une facilité accordée par l'assureur alors que normalement un contrat d'assurances est prévu pour une année.

Par **Sisica**, le 11/04/2017 à 17:43

Bonjour donc je n es aucune soluti
on je dois payé?Est ce que je peux payé la somme à la date de resiliation Et non la totalité?

Cdlt

Par **chaber**, le **11/04/2017** à **18:03**

la totalité